

Qualité de l'eau de la baignade :

Classement sur quatre ans
(Directive 2006/7/CE) :



Excellent

Année	2022	2023	2024	2025
Classement de la baignade				

Caractéristiques de la baignade :

Nom : Plage de Sauze

Commune : Saint Martin d'Ardèche

Département : Ardèche 07

Responsable de la baignade : Commune de Saint Martin d'Ardèche

Période d'ouverture : du 1 juillet au 31 août

Surveillance : tous les jours de 13h à 19h

Fréquentation : pas de donnée

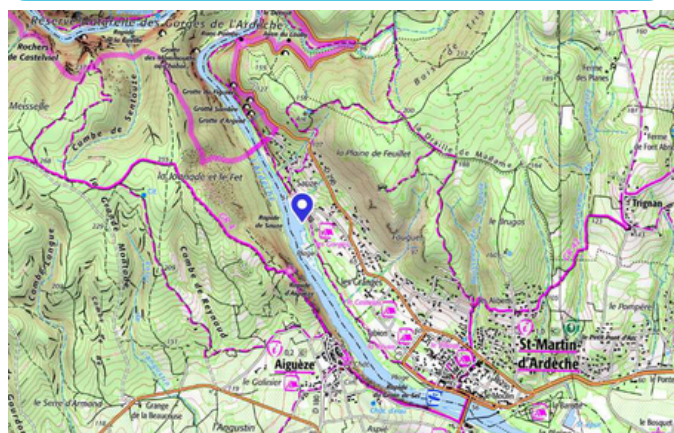
Épisodes de pollution au cours de la saison 2025 :

aucun dépassement des seuils réglementaires n'a été enregistré durant la saison

Schéma de la zone de baignade :



Localisation de la zone de baignade :



Inventaire des sources de pollution et synthèse des actions :

Principales sources de pollution	Hierarchie Impact
Poste de relevage	1 - Important
Assainissement non collectif	2 - Modéré
Réseau pluvial (rejets potentiels)	2 - Modéré

Synthèse des actions :

Mesures de gestion :

- Autosurveillance
- Gestion de crise en cas de pollution

Information du public :

- Renouvellement des panneaux d'affichage sur le site de baignade

Plus d'info :

<https://qualite.ardec-eau.fr/>



Pour le responsable de la baignade

Réalisé par l'EPTB Ardèche

4, Allée du Château - 07 200, Vogüé Tél : 04 75 37 82 20